Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 2 (1818)

Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER
der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften.

Den 1. Februar No. 8. 1819.

Essay sur la formation du Vallon de Monetier qui sépare le Mont Salève en deux parties inégales, par J. André De Luc.

(Fin.)

Le troisième au passage de *la Croisette* et aux deux tiers de la montagne, composé de 45 blocs de 4 à 12 pieds, assez écartés les uns des autres sur une pente rapide; cet amas, dont la situation élevée *) est très extraordinaire, est à une lieue du second.

Le quatrième au dessus du village *du Chable*, composé de 25 blocs dont le plus gros est de 28 pieds; cet amas est situé à une lieue du troisième.

Le cinquième dans les prairies en pente qui dépendaient de l'ancien Couvent de *Pommier;* on en compte 378 épars ou formant deux troupeaux, dans un espace d'environ 20 minutes; les plus gros blocs sont de 20, 23 et 26 pieds de longueur. On juge qu'il y en a un grand nombre d'autres cachés sous la surface du gazon. Toutes ces masses sont placées à une hauteur de mille à 1200 pieds au dessus du niveau du lac.

Dans les intervalles de ces cinq amas, on rencontre plusieurs blocs égrenés **).

*) De 1600 à 2000 pieds au dessus du niveau du lac de Genève.

**) Il est remarquable que ces amas de blocs de granite ne sont point entremelés de cailloux roulès, ce qui ferait croire que l'origine des premiers est antérieure. Tous ces faits étaient, je crois, inconnus à l'illustre de Saussure; il ignorait aussi (§. 212. de ses voyages dans les Alpes) qu'il y avait une multitude de fragmens de roches primitives dans les Vallées du Jura jusques au delà de Pontarlier et d'Ornans; autrement il aurait probablement adopté une autre opinion sur leur origine.

Les deux derniers amas ou troupeaux sont situés à l'extrémité mèridionale de la plaine de Genève, vers l'angle de jonction entre le Mont Salève et le Mont de Sion, et à trois lieues à angle droit du passage de l'Ecluse par lequel tout courant quelconque se serait écoulé descendant par la Vallée de l'Arve ou par celle du Rhône. Les eaux se seraient écoulées aussi par le passage *d'Entreroche* (de 500 pieds plus abaissé que le Mont de Sion) pour se verser dans le bassin du lac de Neufchâtel. Il me parait donc impossible que ces troupeaux distincts de blocs soient venus des Alpes par l'effet d'aucune force que l'on puisse imaginer; il faut donc qu'ils soient sortis de l'intèrieur de la terre dans chaque endroit où nous les voyons rassemblés. Ce refoulement prodigieux eut lieu lorsque les couches qui composent les montagnes environnantes s'inclinèrent de 25, de 45 et même de 75 degrés, et que les montagnes elles-mêmes, tel que le Vouache, s'enfoncèrent pour prendre leur dérnière assiette et devenir à jamais stables. Cette cause est suffisamment puissante pour expliquer le phénomène; elle n'est point hypothètique, quelque invraisemblable qu'elle paroisse; nous la voyons opérer, pour ainsi dire, sous nos yeux; il nous semble voir encore les couches calcaires se renverser, plonger vers l'intérieur de la terre et faire ressortir les débris des couches primitives inférieures.

Ceux qui depuis la montagne opposée, ont contemplé à loisir les aiguilles de Chamouni, ces superbes pyramides qui s'élancent dans la voute azurée avec une majesté sublime, dominant toutes les montagnes environnantes et surpassant en beauté tout ce que l'œil a